

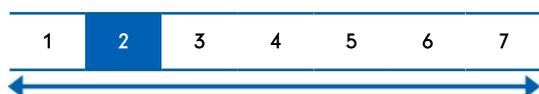
SG Epargne Entreprise – Obligations Court Terme - R

31 Mai 2023

Objectifs et politique d'Investissement

- Le Fonds est un FCPE nourricier investi en totalité et en permanence en actions (les « Actions ») du Fonds Maître Fidelity Funds - Euro Short Term Bond Fund (le « Fonds Maître ») de la SICAV de droit luxembourgeois Fidelity Funds (la « SICAV ») et à titre accessoire en liquidités et/ou emprunts d'espèces. Les Actions sont des actions de la catégorie X-ACC-Euro du Fonds Maître.
- Son objectif de gestion est le même que celui de son maître, à savoir offrir un revenu relativement élevé avec un potentiel de croissance du capital. Le Fonds sera investi à hauteur de 85% minimum de l'actif en actions X-ACC-Euro du Fonds Maître et à titre accessoire en liquidités et/ou emprunts d'espèces. La performance du Fonds pourra être inférieure à celle du Fonds Maître en raison notamment de ses propres frais de gestion.

Profil de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer au fil du temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le Fonds est classé dans la catégorie ci-dessus qui s'explique par une exposition sur des obligations, des titres de créance ou leurs éléments de rendement (comme des éléments de crédit, de taux d'intérêt ou de taux de change) et sur des marchés émergents et de la zone euro.
- La valeur de votre investissement peut évoluer à la baisse comme à la hausse et vous êtes susceptible de ne pas récupérer l'intégralité des montants investis au départ.
- Le profil de risque du Fonds est identique au profil de risque du Fonds Maître.
- Risque de crédit : il existe un risque que les émetteurs d'obligations puissent ne pas être en mesure de rembourser le montant emprunté ou d'effectuer les paiements d'intérêts. Tandis que nous visons à atténuer ce risque, le Fonds Maître pourrait être exposé à un risque de perte financière s'il investit dans un instrument émis par une entité qui, par la suite, ne rembourse pas ses emprunts. Des pertes pourraient également être encourues si une entité à laquelle le Fonds Maître est exposé cesse d'effectuer les paiements d'intérêts sur une période ou indéfiniment.
- Risque de liquidité : Le risque de liquidité existe lorsqu'un instrument particulier est difficile à acquérir ou à vendre à une valorisation donnée. Si une transaction sur un produit dérivé est particulièrement importante ou si le marché concerné est illiquide (ce qui est le cas de nombreux instruments dérivés négociés de gré à gré), il peut s'avérer impossible d'initier une transaction ou de liquider une position à un prix avantageux.
- Impact de l'utilisation d'instruments dérivés : l'utilisation d'instruments dérivés peut donner lieu à un « effet de levier », à savoir un niveau d'exposition qui pourrait soumettre le Fonds Maître à des gains ou pertes potentiels supérieurs à la normale.
- Les dispositions en matière de souscription/rachat du Fonds Maître, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans les rubriques « Procédures d'acquisition d'actions » et « Restrictions Applicables à l'Acquisition, la Souscription et l'Echange d'Actions au Sein de Certains Compartiment » du Prospectus du Fonds Maître. Pour plus d'information sur les risques du Fonds et de son Fonds Maître, veuillez-vous référer au Prospectus de votre Fonds.

Caractéristiques du fonds

Date de lancement : 29.10.21 **Gestionnaire de portefeuille** : Bertrand Puiffe **Nommé depuis le** : 29.10.21
Années chez Fidelity : 16
Encours du fonds : 18,40 m€
Devise de référence du fonds : Euro (EUR)
Domicile du Fonds : France
Structure légale du Fonds : FCPE
Société de gestion : FIL Gestion
Capital garanti : Non

Caractéristiques de la part

Se reporter au prospectus pour plus d'informations.

Date de lancement : 07.03.23
VL dans la devise de la part : 10,06
ISIN : FR0014002ER6
Type de part: Capitalisation
Frais courants annuels : 0,45%
Frais de gestion annuels : 0,31%

SG Epargne Entreprise – Obligations Court Terme - R

31 Mai 2023

Performances au 31.05.23 en EUR (%)

Conformément à la réglementation en vigueur, la performance de votre fonds ne peut être communiquée pour le moment. Elle sera disponible dès que le Fonds aura plus d'une année complète d'existence

Caractéristiques du Fonds Maître

Introduction

La présente fiche d'information indique la composition du fonds à une date donnée. Elle vise à vous aider à comprendre le positionnement pris par le gérant pour atteindre les objectifs du fonds. Chaque tableau présente une répartition différente des investissements du fonds. L'indice utilisé dans les tableaux de positionnement est l'indice défini dans la section Comparateur(s) de Performance à la page 2 de la présente fiche d'information. Lorsque les données sont présentées sous forme de pourcentage de l'ANT, il s'agit de l'Actif Net Total (soit la valeur de tous les actifs du fonds après déduction de ses passifs).

Notation de crédit moyenne (% actif net) (dérivés compris) Notation de crédit (% actif net) (hors dérivés)

Notation de crédit moyenne (linéaire) A-

Il s'agit de la moyenne pondérée de toutes les notations de crédit des obligations du fonds, exprimée à partir du système standard de lettres du secteur. Le système est présenté dans le tableau des notations de crédit sur la droite et est classé par ordre décroissant de la qualité de crédit. Il tient compte de tous les investissements du fonds, y compris les instruments dérivés. Cette mesure donne une idée du risque global des obligations du fonds : plus la notation de crédit moyenne est basse, plus le fonds présente des risques.

Principales expositions longues par émetteur (% actif net)

	Fonds	Indice	Relatif
(BKO) GERMANY GOVT 0% 12/15/23 RGS	14,87	2,59	12,28
(AIB) Aib Group Plc	4,17	0,04	4,13
(DB) Deutsche Bank Ag	3,32	0,30	3,02
(MS) MSTDW 4.656%/VAR 3/2/29	3,12	0,30	2,99
(LLOYDS) LLOYD BK 4.5%/VAR 1/11/29 RGS	3,01	0,25	2,76
(CMZB) Commerzbank Ag	3,00	0,30	2,71
(SEGPLP) Selp Finance Sarl	2,96	0,02	2,95
(BACR) BARCLA 2.885%/VAR 01/31/27 RGS	2,86	0,19	2,67
(ABNAV) ABN AMRO BANK 2.375% 6/27 RGS	2,80	0,24	2,56
(RABOBK) COOPE 0.375%/VAR 12/01/27 RGS	2,78	0,24	2,54

Les positions longues sont établies par le biais d'achats d'obligations ou d'instruments dérivés. Les investisseurs en tirent parti si la valeur de ces positions longues progresse.

Les instruments dérivés de crédit se rapportant à un émetteur particulier sont pris en compte mais les instruments dérivés se rapportant aux obligations d'Etat et aux indices obligataires sont exclus.

Lorsque les obligations sont émises par différentes entités au sein d'un même groupe de sociétés/complexe d'entreprises, l'exposition totale peut ne pas être reflétée dans les données ci-dessus.

	Fonds	Indice	Relatif
AAA/Aaa	16,94	25,53	-8,59
AA/Aa	0,91	27,26	-26,35
A	20,05	12,31	7,74
BBB/Baa	43,80	34,74	9,06
BB/Ba	12,65	0,15	12,50
B	0,00	0,00	0,00
CCC et inférieure	0,00	0,00	0,00
Non noté	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêts	0,00	0,00	0,00
FX/Derivative P&L	-0,07	0,00	-0,07
Liquidités	5,71	0,00	5,71
Arrondis	0,01	0,01	-
TOTAL	100,00	100,00	-

Pour chaque obligation incluse dans le fonds, Fidelity considère la notation attribuée par trois agences de notation (S&P, Moody's et Fitch) et applique la plus basse des deux meilleures notations (méthode dite de Bâle). La notation AAA/Aaa est la plus élevée et signifie que l'emprunteur présente la probabilité de défaut de paiement la plus basse.

Le tableau ci-dessus est un classement des obligations individuelles du fonds par notation de crédit. Si des instruments dérivés sont utilisés pour adapter la qualité de crédit du fonds, ils sont indiqués dans la Notation de crédit moyenne sur la gauche.

Des Dérivés sur taux d'intérêt sont utilisés pour adapter la sensibilité du fonds aux variations des taux d'intérêt.

FX / Derivatives P&L (Profit & Loss) est la catégorie qui représente les garanties requises par les contreparties émettant les instruments dérivés détenus par le fonds.

Exposition aux devise (% actif net)

	Avant couverture	Après couverture	Indice
EUR	99,98	99,86	100,00
USD	0,02	0,14	0,00
JPY	0,00	0,00	0,00
GBP	0,00	0,00	0,00
CAD	0,00	0,00	0,00
Other	0,00	0,00	0,00
TOTAL	100,00	100,00	100,00

Ce tableau présente l'exposition de change et la couverture des investissements du fonds.

La colonne « Après couverture » présente l'exposition de change effective pour l'investisseur.

SG Epargne Entreprise – Obligations Court Terme - R

31 Mai 2023

Positionnement sectoriel (% actif net) (hors dérivés)

	Fonds	Indice	Relatif
Bons du Trésor	14,88	48,98	-34,10
Souverains et assimilés	1,05	16,55	-15,50
Créances hypothécaires / agences	0,00	0,00	0,00
Banques & courtiers	47,70	10,72	36,98
Assurance	0,87	1,05	-0,18
Immobilier	4,99	0,58	4,41
Autres financières	0,00	0,90	-0,90
Industrie de base	7,25	0,69	6,56
Biens d'équipement	0,00	1,06	-1,06
Consommation cyclique	2,33	2,74	-0,40
Consommation non-cyclique	2,25	2,83	-0,59
Énergie	1,66	0,82	0,84
Transport	0,00	0,91	-0,91
Technologie	0,00	0,63	-0,63
Communication	1,80	1,24	0,55
Autres industries	0,00	0,14	-0,14
Services aux collectivités	9,58	1,70	7,88
Sécurisé	0,00	8,44	-8,44
Non garantis par une agence	0,00	0,00	0,00
ABS / MBS	0,00	0,00	0,00
Non classifié	0,00	0,00	0,00
CDS sur indice	0,00	0,00	0,00
Dérivés sur taux d'intérêts	0,00	0,00	0,00
FX/Derivative P&L	-0,07	0,00	-0,07
Liquidités	5,71	0,00	5,71
Arrondis	0,00	0,02	-
TOTAL	100,00	100,00	-

Souveraines et quasi-souveraines / Supranationales / Agences sont des obligations émises par des institutions telles que la Banque européenne d'investissement. Les obligations couvertes sont garanties par des flux de trésorerie provenant de créances hypothécaires ou d'emprunts du secteur public. Les ABS (titres adossés à des actifs) / MBS (titres adossés à des créances hypothèques) sont garantis par des actifs spécifiques. Des CDS indicels peuvent être utilisés pour augmenter ou diminuer la qualité de crédit du fonds.

Exposition géographique - Domicile de l'émetteur (% actif net) (hors dérivés)

	Fonds	Indice	Relatif
Multinational(e)	0,00	4,21	-4,21
Etats-Unis (et continent américain)	7,49	3,88	3,61
Canada	0,00	1,55	-1,55
Royaume-Uni (et Irlande)	19,22	3,47	15,75
France	2,81	20,66	-17,86
Allemagne (et Autriche)	33,79	23,07	10,72
Benelux	11,61	7,18	4,42
Scandinavie	0,00	4,44	-4,44
Région Méditerranée	14,94	25,60	-10,66
Suisse	2,43	0,79	1,64
Autres pays d'Europe	0,00	0,00	0,00
Japon	0,00	0,66	-0,66
Australie et Nouvelle-Zélande	0,00	1,17	-1,17
Asie hors Japon et Australie	2,07	1,05	1,02
CEI / Europe de l'Est	0,00	1,97	-1,97
Amérique latine	0,00	0,22	-0,22
Moyen-Orient/Afrique du Nord	0,00	0,02	-0,02
Afrique sub-saharienne	0,00	0,03	-0,03
Autres	0,00	0,00	0,00
Non classifié	0,00	0,00	0,00
FX/Derivative P&L	-0,07	0,00	-0,07
CDS sur indice	0,00	0,00	0,00
Liquidités	5,71	0,00	5,71
Arrondis	0,00	0,03	-
TOTAL	100,00	100,00	-

Mesures ESG

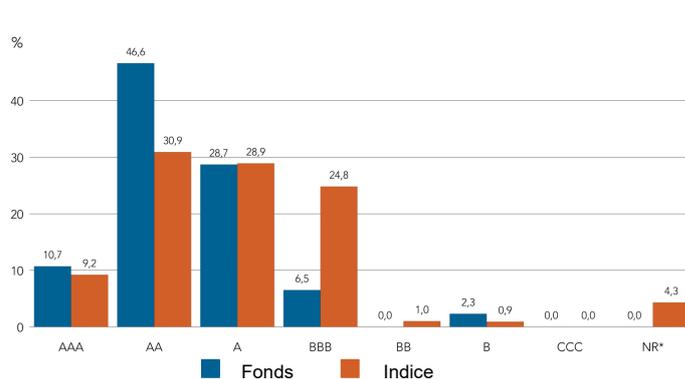
La fiche d'information repose sur l'état du portefeuille à la date indiquée ci-dessus. La distribution des notations ESG peut varier au fil du temps. La représentation de ces données est uniquement fournie à titre informatif. Si la catégorie SFDR du Compartiment indiquée est égale à 6, ce Compartiment ne fait pas la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et n'a pas d'objectif d'investissement durable. Si elle est égale à 8, le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales ou sociales. Si elle est égale à 9, le Compartiment a un objectif d'investissement durable. Vous trouverez des informations spécifiques aux produits sur notre site Web à l'adresse suivante : www.fidelityinternational.com.

Caractéristiques de durabilité (31.05.2023)

	Fonds	Indice
Notation ESG MSCI de la SICAV (AAA-CCC)	A	N/R
Intensité carbone pondérée moyenne (tCo2e/\$M revenu)	150,8	82
Catégorie SFDR	8	N/A

s.o. = sans objet
s/n = sans notation.

Distribution des notations MSCI % (31.05.2023)



Notation ESG du Compartiment basée sur les participations détenues en portefeuille au 31.03.23 avec une couverture des titres de 94,9%. Données sur l'intensité carbone basées sur les participations détenues en portefeuille au 31.05.23 avec une couverture des titres de 97,6 %.

Glossaire

Notation des fonds ESG de MSCI: La notation des fonds ESG s'appuie sur les scores de qualité donnés au Compartiment par MSCI. Ces scores vont de AAA à CCC (mauvaise note) en passant par AA (meilleure note), A, BBB, BB (note moyenne) et B. Pour qu'un fonds soit inclus dans les notations ESG de MSCI, 65 % de sa pondération brute doit provenir de titres couverts par MSCI ESG Research (à l'exclusion des liquidités), la date d'échéance de ses participations doit être inférieure à un an et son portefeuille doit contenir au moins dix titres.

Intensité carbone moyenne pondérée: elle est calculée comme la somme de chaque pondération du portefeuille multipliée par l'équivalent CO2 par million d'USD de chiffre d'affaires de chaque participation. Cette mesure fournit un aperçu de l'exposition du Compartiment aux sociétés à forte intensité carbone et couvre les émissions carbone scope 1 et 2. Pour les données carbone, la couverture des titres sous-jacents doit être supérieure à 50 % pour que les données soient affichées.

Catégorie SFDR: Indique la notation accordée à chaque Compartiment dans le cadre du Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure » (SFDR). Les Compartiments dits « article 9 » visent un résultat ESG et sont des produits qui ont des objectifs ESG. Les Compartiments dits « article 8 » promeuvent des caractéristiques ESG ce qui doit constituer l'un des principaux objectifs du produit. Les Compartiments dits « article 6 » intègrent les risques liés à la durabilité dans l'analyse des investissements et la prise de décision, sans que les Compartiments ne fassent la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales ou n'aient l'investissement durable pour objectif.

Distribution des notations MSCI: Cela montre la distribution en pourcentage des notations ESG dans le Compartiment, en fonction de la Valeur Liquidative des participations à l'exclusion des liquidités, de la liquidité des Compartiments, des instruments dérivés et des ETF.

Conformément au Règlement SFDR, des informations sur les aspects liés à la durabilité sont fournies sur <https://www.fidelity.lu/sfdr-entity-disclosures>.

Clause de non-responsabilité

Source de notation ESG : ©2023 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission, distribution ultérieure non autorisée. MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent leurs données de sources qu'ils considèrent fiables, aucune des parties ESG ne se porte garante et ne garantit l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité de toute donnée utilisée dans ce document. Aucune des parties ESG n'offre une garantie quelconque, de manière expresse ou implicite, et les parties ESG réfutent expressément toute garantie de commercialisation ou d'adéquation avec un objectif précis concernant les données utilisées dans ce document. Aucune des parties ESG ne peut être tenue pour responsable de toute erreur ou omission en rapport avec les données comprises dans ce document. En outre, sans limitation de ce qui précède, les parties ESG ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables de tout dommage direct, indirect, spécifique, punitif, important ou autre (y compris la perte de bénéfices) même si ces dernières ont été informées de la possibilité d'un tel dommage. Les informations se fondent sur les données fournies par MSCI et sont exactes à la date de production. Il peut y avoir des différences temporelles entre la date à laquelle les données sont obtenues et la date à laquelle elles sont publiées. Des informations plus actualisées sont disponibles sur <https://www.msci.com/esg-fund-ratings>.

Source des données sur le carbone : Données fournies par ISS ESG. Tous les droits sur les informations fournies par Institutional Shareholder Services Inc. et ses sociétés affiliées (ISS) appartiennent à ISS et/ou ses concédants de licence. ISS ne donne aucune garantie quelconque, expresse ou implicite, et ne peut être tenu pour responsable pour toute erreur, omission ou interruption des données fournies par ISS ou en rapport avec lesdites données. Les informations se fondent sur les données carbone fournies par ISS et sont exactes à la date de production. Il peut y avoir des différences temporelles entre la date à laquelle les données sont obtenues et la date à laquelle elles sont publiées. La catégorie SFDR est attribuée par Fidelity conformément au Règlement de l'UE dit « Sustainable Finance Disclosure Regulation ».

Glossaire

Volatilité et Risque

Volatilité annualisée : mesure de l'écart entre les rendements variables d'un fonds ou d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison et leur moyenne historique (également appelée « écart type »).

Deux fonds peuvent produire la même performance au cours d'une période. Celui dont la performance mensuelle a le moins varié aura une volatilité annualisée moindre et sera considéré comme ayant réalisé son rendement avec moins de risque. Le calcul est l'écart type de 36 rendements mensuels, présenté sous la forme d'une valeur annualisée. La volatilité des fonds et indices est calculée indépendamment pour chacun d'eux.

Volatilité relative : ratio calculé par comparaison de la volatilité annualisée d'un fonds avec la volatilité annualisée d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur supérieure à 1 indique que le fonds a été plus volatil que l'indice. Une valeur inférieure à 1 indique que le fonds a été moins volatil que l'indice. Une volatilité relative de 1,2 signifie que le fonds a été 20 % plus volatil que l'indice, tandis qu'une mesure de 0,8 signifie qu'il a été 20 % moins volatil que l'indice.

Ratio de Sharpe : mesure de la performance d'un fonds ajustée en fonction du risque, prenant en considération le rendement d'un investissement sans risque. Le ratio de Sharpe permet à l'investisseur de déterminer si le fonds génère des rendements adéquats pour le niveau de risque encouru. Plus le ratio est élevé, meilleure la performance ajustée en fonction du risque a été. Si le ratio est négatif, le fonds dégage une performance inférieure au taux sans risque. Le ratio est calculé par soustraction du rendement sans risque (instrument de trésorerie par exemple) dans la devise du rendement du fonds, puis par division du résultat par la volatilité du fonds. Il est calculé à partir de valeurs annualisées.

Alpha annualisé : écart entre la performance attendue d'un fonds (reposant sur son bêta) et sa performance réelle. Un fonds présentant un alpha positif a déposé une performance supérieure à ce que l'on en aurait attendu au vu de son bêta.

Bêta : mesure de la sensibilité d'un fonds aux mouvements du marché (représentés par un indice de marché). Par définition, le bêta du marché est 1,00. Un bêta de 1,10 montre que l'on pourrait attendre du fonds qu'il ait une performance supérieure de 10 % à celle de l'indice lorsque le marché est orienté à la hausse et inférieure de 10 % lorsqu'il est orienté à la baisse, en supposant que tous les autres facteurs restent constants. À l'inverse, un bêta de 0,85 indique que l'on peut s'attendre à ce que le fonds ait une performance inférieure de 15 % à celle du marché en période de hausse et supérieure de 15 % en période de baisse du marché.

Indicateur de déviation annualisé : mesure indiquant la proximité entre la performance d'un fonds et celle de l'indice auquel il est comparé. C'est l'écart type du rendement excédentaire du fonds. Plus l'indicateur de déviation du fonds est élevé, plus les rendements du fonds par rapport à l'indice de marché sont variables.

Ratio d'information : mesure de l'efficacité d'un fonds à générer un rendement excédentaire pour le niveau de risque encouru. Un ratio d'information de 0,5 montre que le fonds a déposé un rendement excédentaire annualisé équivalent à la moitié de la valeur de l'indicateur de déviation. Le ratio est calculé par division du rendement excédentaire annualisé du fonds par son indicateur de déviation.

R2 : mesure représentant le degré auquel la performance d'un fonds peut être expliquée par celle d'un indice de marché utilisé à des fins de comparaison. Une valeur de 1 dénote une parfaite corrélation entre le fonds et l'indice. Une mesure de 0,5 signifie que 50 % seulement de la performance du fonds peuvent être expliqués par l'indice. Si le R2 est de 0,5 ou inférieur, le bêta du fonds (et donc son alpha aussi) n'est pas une mesure fiable (en raison d'une faible corrélation entre le fonds et l'indice).

Charges récurrentes

Le montant des frais courants représente les charges prélevées sur le fonds au cours d'une année. Il est calculé à la clôture de l'exercice du fonds et peut varier d'un exercice à l'autre. Pour les catégories de fonds à frais courants fixes, ce montant peut ne pas varier d'un exercice à l'autre. Pour les nouvelles catégories de fonds ou les catégories qui subissent des opérations sur capital (par ex. une modification des frais de gestion annuels), le montant des frais courants est estimé jusqu'à ce que les critères soient remplis pour qu'un montant exact des frais courants soit publié.

Les types de charges inclus dans le chiffre des charges récurrentes sont les frais de gestion, les frais d'administration, les commissions du dépositaire et droits de garde et les frais de transaction, les coûts de présentation de rapports aux actionnaires, les commissions d'enregistrement réglementaires, les jetons de présence des Administrateurs (le cas échéant) et les frais bancaires.

Ils ne comprennent pas : les commissions de performance (le cas échéant), les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de droits d'entrée/sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les charges (et le détail à la clôture de l'exercice du fonds), veuillez vous reporter à la section sur les charges du dernier Prospectus.

Evaluation indépendante

Notation de fonds Scope : La notation mesure l'équilibre du rapport risque / retour dans un fonds par rapport à ses pairs. La notation se base uniquement sur la performance des fonds ayant un historique de cinq ans. Les fonds lancés depuis moins de cinq ans font également l'objet d'une évaluation qualitative. Le style de gestion peut notamment être examiné. L'échelle de notation est A = très bon, B = bon, C = moyen, D = inférieur à la moyenne et E = médiocre.

Les étoiles de la notation de fonds Morningstar : La notation mesure l'équilibre du rapport risque / retour dans un fonds par rapport à ses pairs. Les notations en nombre d'étoiles se basent sur la stricte performance passée et Morningstar incite les investisseurs à les utiliser pour identifier les fonds qui méritent une recherche plus approfondie. Les 10 % supérieurs d'une catégorie de fonds recevront une notation 5 étoiles et les 22,5 % suivants auront une notation 4 étoiles. Seules les notations 4 ou 5 étoiles apparaissent sur la fiche d'information.

Morningstar Style Box : La Morningstar Style Box est une grille à neuf cases qui fournit une représentation graphique du style d'investissement des fonds. Elle se base sur les participations du fonds et classe les fonds en fonction de la capitalisation boursière (ordonnée) et les facteurs de croissance et de valeur (abscisse). Les facteurs de valeur et de croissance se basent sur des mesures comme les résultats, les flux de trésorerie et les ratios de dividendes ; ils se fondent à la fois sur des données historiques et prospectives.

Catégorie d'actions principale : elle est identifiée par Morningstar lorsque l'analyse impose qu'une seule catégorie d'actions soit incluse dans le groupe de référence pour chaque Compartiment. Il s'agit de la catégorie d'actions que Morningstar recommande comme étant le meilleur indicateur du portefeuille pour le marché concerné et la combinaison « Catégorie/Fonds d'investissement garanti ». Dans la plupart des cas, la catégorie d'actions choisie sera celle qui est la plus vendue aux investisseurs (d'après les frais de gestion réels, la date de lancement, le statut de distribution, la devise et d'autres facteurs) sauf si une catégorie d'actions moins vendue aux investisseurs présente un historique bien plus long. Elle ne correspond pas au point de données de la catégorie d'actions la plus ancienne du fait qu'elle s'appuie sur la catégorie disponible à la vente et que la catégorie la plus ancienne ne sera pas forcément vendue sur tous les marchés de cette région. La catégorie d'actions principale repose également sur une catégorie ; par conséquent, chaque combinaison « Disponibilité à la vente/Catégorie » du Compartiment aura sa propre catégorie d'actions principale.

Informations importantes

Ce document ne peut être reproduit ou distribué sans autorisation préalable. Fidelity fournit uniquement des informations sur ses produits et n'émet pas de recommandations d'investissement fondées sur des circonstances spécifiques, ce document ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil personnalisé.

Fidelity International fait référence au groupe de sociétés qui forme la structure globale de gestion de placements qui fournit l'information sur les produits et services dans les juridictions désignées à l'exception de l'Amérique du Nord. Cette information n'est pas destinée et ne peut être utilisée par des résidents aux Etats-Unis et s'adresse uniquement aux personnes qui sont domiciliées dans un pays ou territoire où la distribution des compartiments mentionnés est autorisée, ou dans lesquels cette autorisation n'est pas exigée. Sauf cas contraire, toutes les informations communiquées sont celles de Fidelity International, et tous les points de vue exprimés sont ceux de Fidelity International. Fidelity, Fidelity International, le logo Fidelity International ainsi que le symbole F sont des marques déposées de FIL Limited.

Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement. Tout investissement doit se faire sur la base du prospectus (en français)/document d'information clé (DICI) disponible en français pour l'investisseur et des rapports annuels ou périodiques actuellement en vigueur disponibles sans frais sur simple demande en français sur le site <https://www.fidelityinternational.com> ou auprès de FIL Gestion.

Les FCPE - Fonds Commun de Placement d'Entreprise (multi-entreprises) sont des fonds de droit français. Le présent document a été établi par FIL Gestion, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP03-004, 21 Avenue Kléber, 75016 Paris. Les investisseurs/investisseurs potentiels peuvent obtenir des informations en français sur leurs droits respectifs en matière de réclamation et de contentieux sur : <https://www.fidelity.fr>.